CPTS UNION POUR LA SANTÉ PAYS DE QUIMPER

DIAGNOSTIC TERRITORIAL PAYS DE QUIMPER

Sommaire

1. Le territoire de projet 3
2. Données populationnelles du territoire 3
3. L'offre de soins 11
4. Les besoins de santé de la population 22

Janvier 2021

Préambule

Dans le cadre de l'élaboration du projet de santé, un diagnostic du territoire de la future CPTS a été élaboré pour identifier et répondre au plus près aux besoins de la population habitant le Pays de Quimper.

La réalisation de ce diagnostic territorial a consisté à rechercher et collecter les données de santé à jour disponibles et à les adapter au territoire de la CPTS quand cela était possible.

Les sources principales qui ont nourri ce diagnostic sont les suivantes :

- L'outil Rézone - CPTS et la création d'un rapport adapté au territoire ,
- Les rapports de l'Insee,
- Le service statistique de l'assurance maladie du Finistère,
- Le service Communication du Centre hospitalier de Cornouaille Quimper-Concarneau,
- Les services de l'EPSM Finitère Sud,
- L'Atlas des pathologies à l'échelle des EPCI - édition 2019,
- L'Atlas des mortalités à l'échelle des EPCI - édition 2020,
- Le portrait territorial Quimper Bretagne Occidentale,
- CartoSanté, portail regroupant des informations liées à 6 professions libérales,
- GéoMSA, les données statistiques locales de la MSA

Cette collecte a été l'occasion d'échanger avec les autorités sanitaires que sont la CPAM du Finistère, la MSA Armorique et l'ARS Bretagne, ainsi qu'avec les partenaires de l'Union Pour la Santé.

Ensuite, le diagnostic territorial a été validé par le Conseil d'Administration de l'Union Pour la Santé et présenté à l'Assemblée Générale de l'association qui s'est tenue le 26 janvier 2021.

1. Le territoire de projet

Le territoire d'action de la CPTS du Pays de Quimper correspond au territoire de 479,4 km2 de l'EPCI Quimper Bretagne Occidentale (QBO).

Cependant, dans les statuts de l'Union Pour la Santé (UPS) (art. I. 5) il est indiqué que : *« [...] l'aire d'influence de la Communauté n'est pas soumise aux strictes limites administratives pour éviter l'effet frontière avec d'autres Communautés Professionnelles Territoriales de Santé »*. A noter que la CPTS est aussi dans le territoire de vie-santé de Quimper et dans le territoire de santé de Quimper Douarnenez Pont-l'Abbé.

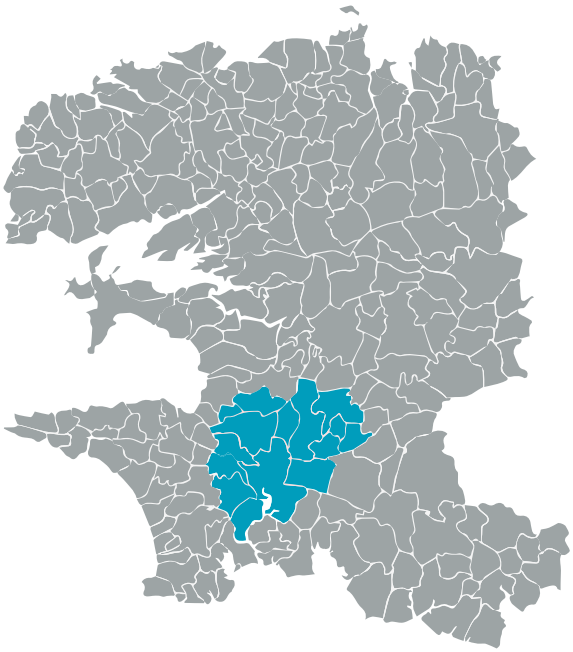

2. Données populationnelles du territoire

La CPTS regroupe 14 communes et compte 100 196 habitants,[1] c'est la deuxième structure intercommunale la plus peuplée du Finistère après celle de Brest (208 930 habitants). Et la ville de Quimper, préfecture du Finistère, concentre plus de 62% de la population du territoire de la CPTS.

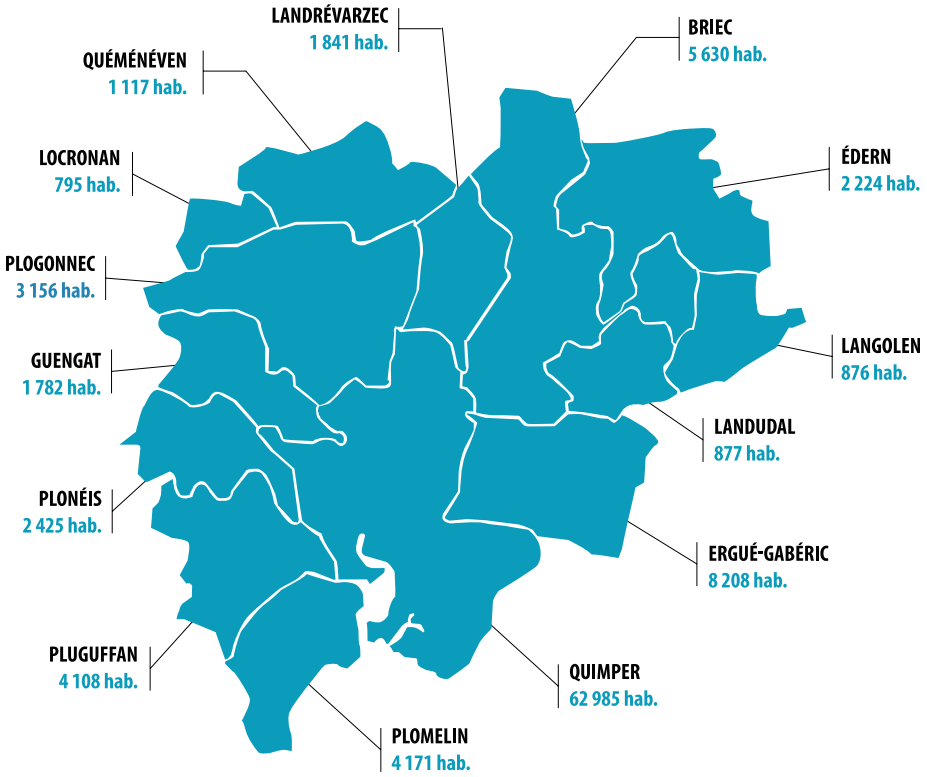

1. Sources : INSEE, 2017

Évolution de la population

D'après les données collectées entre 2011 et 2016, le solde naturel du territoire est positif avec un taux de mortalité de 930 décès par an en moyenne et un taux de natalité de 1 050 naissances par an en moyenne. A cela s'ajoute un solde migratoire de 0.2% par an en moyenne de la population.

Les facteurs d'évolution de la population de Quimper Bretagne Occidentale

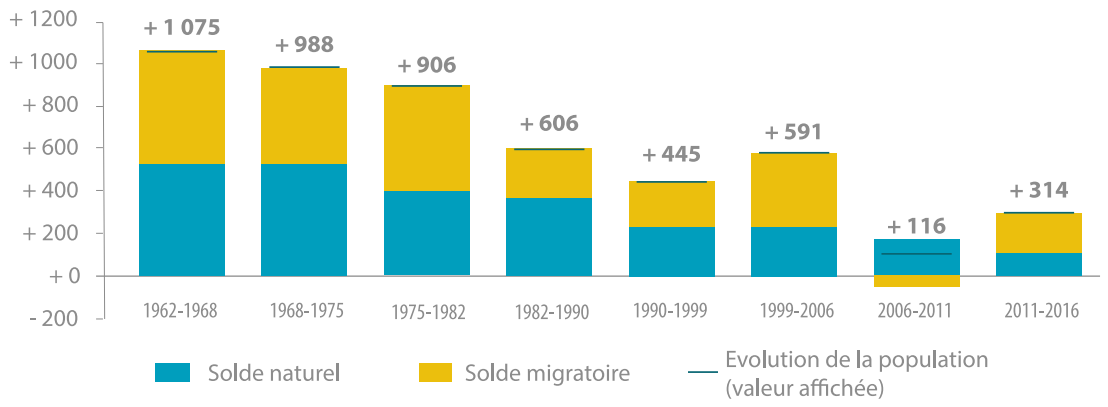

Sources : INSEE, RP 1962-2016

Mais si le territoire a connu une augmentation de sa population de +1,6% sur cette période, il y a de fortes disparités entre les communes. Cette augmentation est supérieure à 10% pour les communes de Pluguffan (+13%) et Plonéis (+16%) et trois communes du territoire présentent une évolution négative sur cette période : Quéménéven (-1,9%), Langolen (-0,9%) et Ergué-Gabéric (-0,5%), quand Quimper connait une variation faible, proche de la stagnation (0.3%)
Les projections prévoient une augmentation de 6.5% de la population d'ici à 2040 soit plus de 6500 personnes supplémentaires sur le territoire dans 20 ans.[2]

La répartition par tranche d'âges des habitants du territoire est plus proche des moyennes nationales que de celles du département et de la région. Les habitants de moins de 65 ans représentent plus de 80% de la population. Et, comme à l'échelle du pays, le territoire connait un vieillissement croissant de sa population.

La population de 85 ans et plus pourrait représenter 3,5% de la population en 2030 et atteindre 3 820 personnes, contre 3 050 personnes quinze ans plus tôt.[3] C'est une donnée importante sachant que plus les personnes sont âgées, plus elles sont « consommatrices d'actes médicaux ».

Répartition de la population par tranches d'âge (en %)

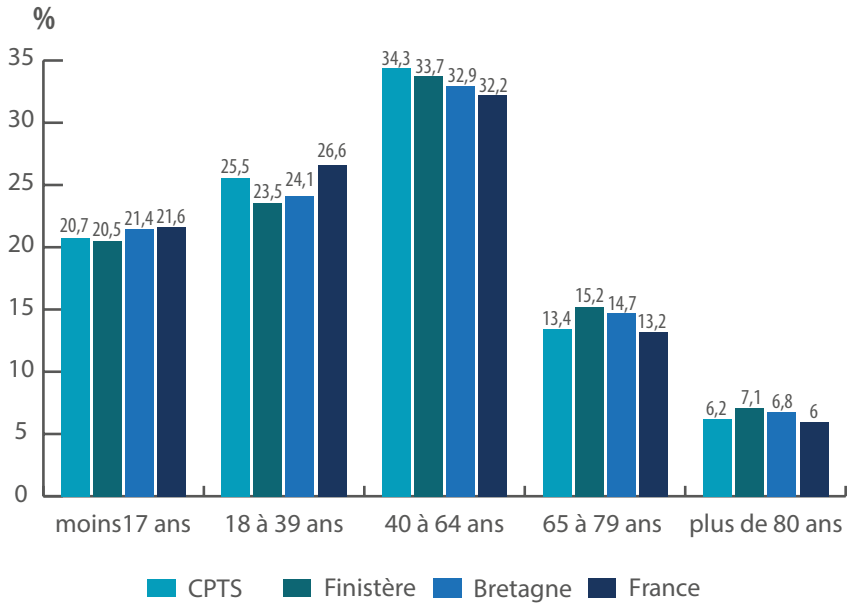

Sources : Données INSEE (MAJ 2020 - Recensement 2017)

2. Insee, Omphale 2017
3. Portrait territorial Quimper Bretagne Occidentale, Juin 2019, Agence Compas

A noter aussi une forte disparité de répartition de la population par tranche d'âge entre communes du territoire :

Cartographie des personnes âgées de 75 ans et plus

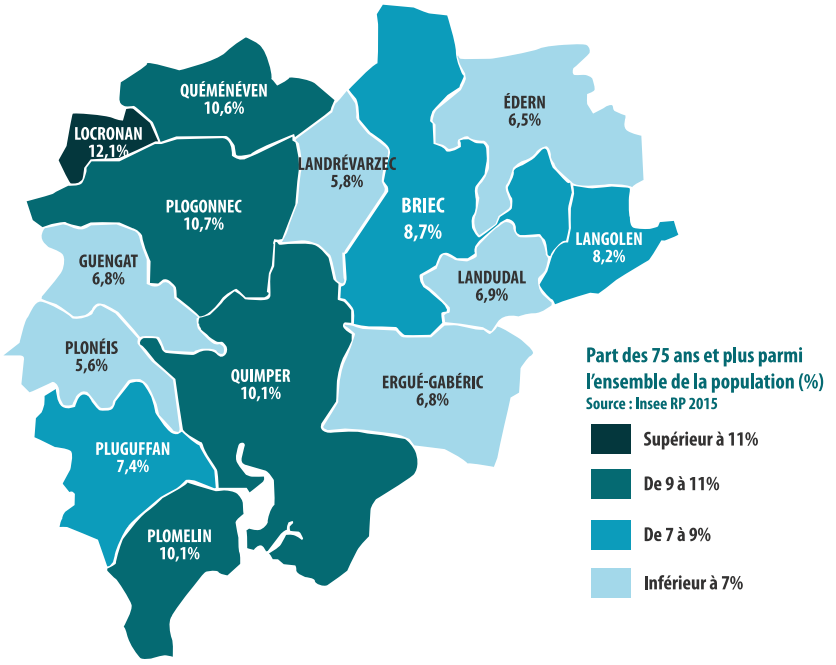

Sources : INSEE, RP 2011-2016

Données sociales

Dans la population du territoire et comparées aux données départementales et régionales :

> Trois catégories socioprofessionnelles sont sur-représentées chez les actifs : les cadres et professions intellectuelles supérieures, les professions intermédiaires et les employés,

> Tandis que les agriculteurs exploitants et les retraités sont sous-représentés par rapport à la moyenne de la population départementale et régionale,

> Plus de la moitié des habitants du territoire (56.7%) ont une activité professionnelle, positionnant le territoire de la CPTS dans la moyenne française (56,3%), un niveau par ailleurs supérieur aux taux du Finistère (53,2%) et de la Bretagne (54,2%).

Répartition de la population par catégories socioprofessionnelles

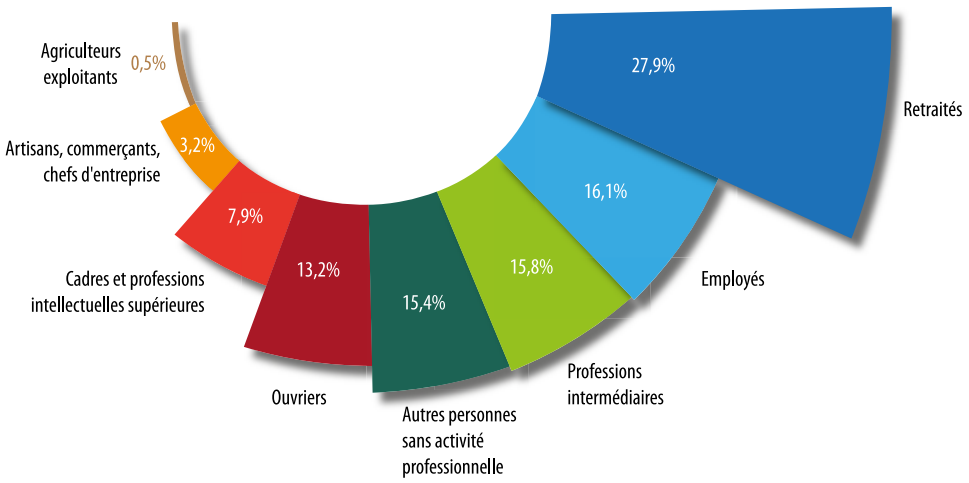

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2020.

Indicateurs de précarité

L'analyse des indicateurs de précarité du territoire permet d'identifier certains facteurs qui pourraient affecter l'accès aux soins.

12% de la population du territoire vit sous le seuil de pauvreté, soit environ 11 670 personnes. Le niveau de vie médian est de 1 706€, un niveau inférieur de 8€ à celui observé pour la France Métropolitaine. 10% de la population du territoire vit avec moins de 987€ par mois et l'écart des revenus entre les populations les plus riches et les populations les plus pauvres, s'élève à 1 895€.[4]

Selon pôle emploi, **le taux de chômage** au 2e trimestre 2020 sur la zone d'emploi de Quimper (qui comprend aussi le bassin de vie de Fouesnant, soit en tout 20 communes) est de 6,4%, affectant fin 2020, 15 047 personnes sur le territoire, un taux légèrement supérieur au taux de chômage de la région, 6,3% mais inférieur à celui de la France métropolitaine (7%).[5]
A noter, depuis la crise sanitaire, une hausse du nombre de demandeurs d'emploi, toutes catégories confondues de plus d'1% comparée à l'année précédente, une hausse qui touche les jeunes, plus de 6% sur le territoire.[6]

Allocations sociales

Parmi les 23 185 allocataires de la CAF de Quimper Bretagne Occidentale en décembre 2019, on recense 4 908 foyers dont les ressources sont constituées à 50 % ou plus des prestations Caf et 2 803 dont les ressources sont constituées à 100 % des prestations Caf.

> 18 373 personnes sont couvertes par une aide au logement
> 2 637 personnes bénéficient de l'AAH
> 2 360 du RSA

Complémentaire santé solidaire

En 2019, on comptabilise 6 850 personnes couvertes par la couverture maladie universelle complémentaire (régime général). Ces 6 850 personnes représentent environ 8% des patients consommant de 17 ans et plus. Le taux de couverture est estimé à 15% chez les moins de 18 ans et 16% chez les 18-24 ans.
Ces 6 850 personnes ne représentent que 59% des 11 670 personnes sous le seuil de pauvreté (dont 10 260 sont âgées de moins de 60 ans).
Le taux de la population couverte par une CSS est supérieur comparativement à ceux du Finistère et de la Bretagne.

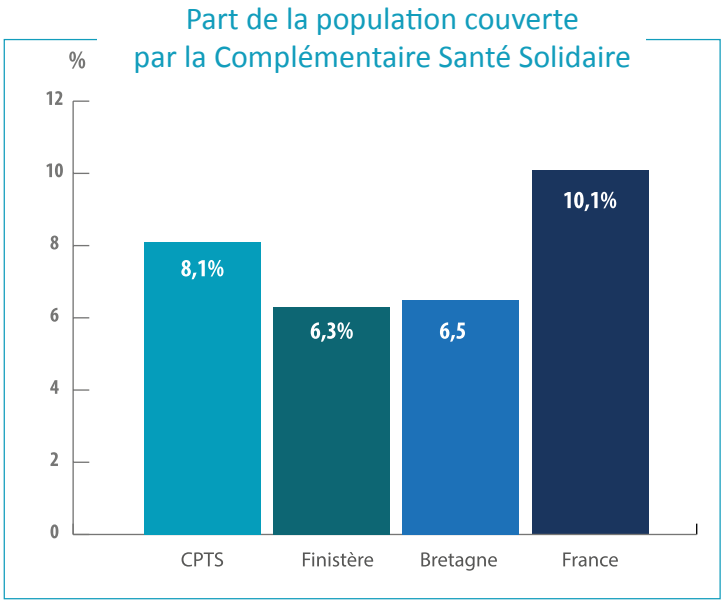

Source : Rézone - CPTS

4 Portrait territorial Quimper Bretagne Occidentale, Juin 2019, Agence Compas
5. Pôle Emploi, éclairage et synthèse, bassin d'emploi de Quimper, juillet 2020. Consulté le 12 janvier 2021
6. *Ibid*

Taux de présence du régime agricole en 2019

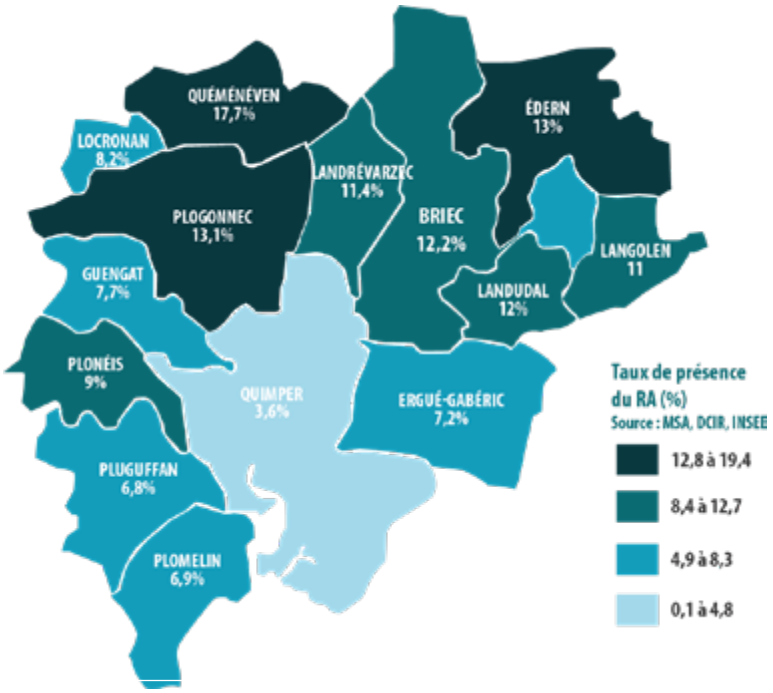

Le taux de présence du régime agricole est le rapport entre le nombre de patients (personnes ayant eu au moins un remboursement de soins dans l'année) au régime agricole et la population INSEE à une date donnée.

	CPTS	Bretagne	France
Taux de présence du régime agricole (%)	5,8 (5 843 pers.)	8,5	4,9
Part des patients non-salariés agricoles au régime agricole	30,6 (1787 pers.)	42,6	40,9
Part des patients de 75 ans et + au RA dans la population totale	1 (1041 pers.)	1,8	1
Part des béné ficiaires de la CMUC (âgés de - de 61 ans) à la MSA	5,8 (207 pers.)	3,8	6,9
Part de la population couverte par une aide au logement à la MSA	29,3 (597 pers.)	30	35,6
Part de la population couverte par le RSA ou la prime d'activité à la MSA	19,4 (395 pers.)	17,8	22,5
Part des bénéciaires d'un minimum vieillesse à la MSA (%)	0,5 (26 pers.)	0,9	0,9

Prévalence ALD au régime agricole

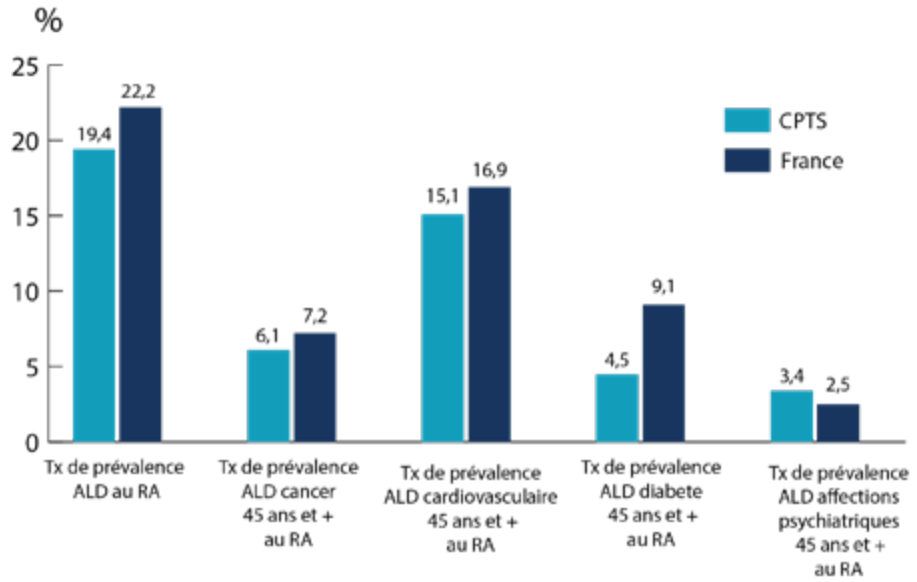

Allocation de solidarité aux personnes âgées - ASPA (ex-minimum vieillesse)

Quelques 488 226 retraités ont bénéficié de l'ASPA en 2019.[7]

Le taux de bénéficiaires parmi les retraités du régime général est plus élevé pour la ville de Quimper que ceux au niveau régional et national.

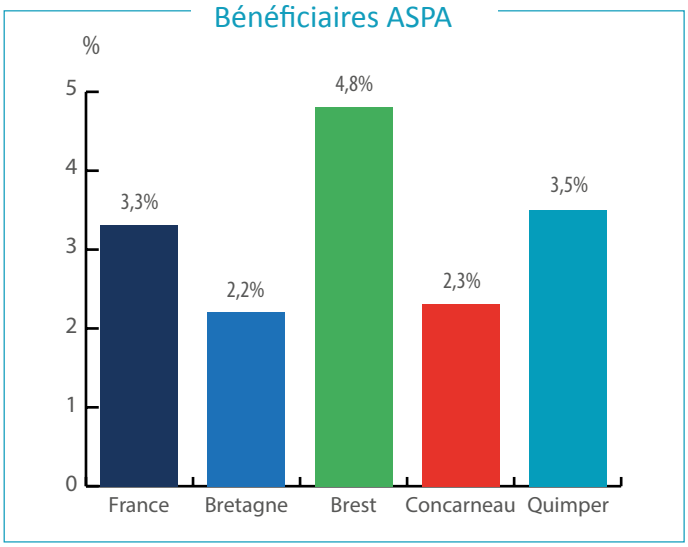

Personnes âgées isolées

En 2015, sur le territoire : 28% des personnes âgées de 60-64 ans vivent seules à domicile (1 910 personnes) contre 30% pour celles âgées de 70-74 ans (1010 personnes).

Pour les personnes âgées de 80 ans et plus, cette part atteint 54%, soit 2 770 personnes âgées vivant seules à domicile. A partir de 2030, les générations, dans la tranche d'âge des 85 ans et plus, pourrait générer un ratio aidants/aidés situé autour de 3,6 aidants pour une personne à aider (contre 3,2 en France métropolitaine).[8]

Personnes en situation de handicap[9]

Au 31 décembre 2018, 9% de la population finistérienne a un droit ouvert à la MDPH.

La prestation la plus demandée pour les moins de 20 ans est l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) - 52% des demandes de prestations et droits déposés.

Les demandes d'Auxiliaires de vie scolaire (AVS) sont le second type de prestations les plus demandées (26% des demandes de prestations et droits déposés).

Focus sur la Santé au Travail

L'Association Santé au Travail en Cornouaille assure la prévention et le suivi en santé au travail des salariés du secteur privé dans le sud Finistère (à l'exception des entreprises du bâtiment et des établissements agricoles). Le Centre de Kerdroniou basé à Quimper couvre 13 des 14 communes de la CPTS, Quemeneven étant suivi par les services de Chateaulin.

Ce sont **15 professionnels médicaux** (11 médecins et 4 infirmières) qui **assurent la surveillance médicale des 28 913 salariés** (représentant 2 656 entreprises adhérentes) sur le territoire (ils ont également une part de leurs secteurs hors de ces communes). Ils sont aidés par 11 assistantes médicales, 4 assistantes techniques de prévention et 4 intervenants en prévention (2 ergonomes et 2 techniciens).

Les pathologies les plus rencontrées sont les suivantes : les pathologies de l'épaule (syndrome de la coiffe, capsulite), les épicondylites, les lombalgies, les problèmes dépressifs liés au travail, les gonarthroses et les allergies.

7. Source: Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, le montant de l'allocation est de 903,20 euros par mois pour une personne seule en 2020.
8. Portrait territorial Quimper Bretagne Occidentale, Juin 2019, Agence Compas
9. 5e Schéma départemental en faveur des personnes en situation de handicap, 2019-2024 département du Finistère

État de santé de la population du territoire

L'espérance de vie des hommes et des femmes habitant le territoire est supérieure à celle du département mais inférieure à celles de la région et du pays.[10]

Espérance de vie (2015)	Homme (années)	Femme (années)
CPTS	77,4	84,9
Finistère	77,3	84,6
Bretagne	78,3	85,1
France métropolitaine	79,2	85,4

Les cinq pathologies les plus prévalentes sur le territoire sont, d'après REZONE CPTS[11] :
La moyenne de la mortalité générale est plus élevée sur le territoire de la CPTS 818,5 / 100 000 [781-856] comparée à la région Bretagne 797 / 100 000 et à la France métropolitaine 759 pour 100 000.[12]

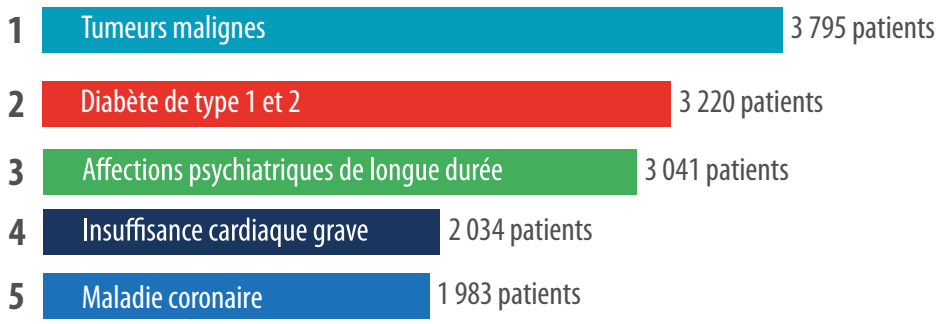

10 causes de mortalités supérieures aux moyennes régionales et/ou nationales :

	CPTS[13] 100 000 hab.	Bretagne 100 000 hab.	France 100 000 hab.
Mortalité prématurée	207	203	183
Mortalité prématurée évitable	76,5	73	56
Mortalité générale liée à la consommation d'alcool	44	35	26
Accidents de la vie courante	43	37	30
Cancers	228	225	218
Cancer du côlon-rectum	27,5	25	25
Cancer des voies aérodigestives supérieures (VADS)	21	17	13
Maladies de l'appareil respiratoire	65,5	56	50
Maladies vasculaires cérébrales	48	48	42
Les suicides	25	25	15

Source : Atlas des mortalités à l'échelle des EPCI Edition 2020, ORS et ARS.

10. Sources : Score-sante, consulté le 15 octobre 2020 https://www.scoresante.org/sindicateurs.html
11. Cet outil en ligne (http://rezonecpts.ameli.fr/rezone/) proposé par l'Assurance Maladie vise à accompagner les porteurs de projets dans l'élaboration de leur CPTS. Le rapport émis pour le territoire de la CPTS pays de quimper a été consulté en septembre 2020.
12. Atlas des mortalités à l'échelle des EPCI Edition 2020, ORS et ARS.
13. Une moyenne entre la fourchette basse et haute a été faite pour le territoire.

Affections longue durée
Avec 21,7% de la population exonérée au titre d'une ALD, le taux sur le territoire est légèrement inférieur aux taux du Finistère, de la Bretagne et de la France, et représente plus d'un cinquième de la population.

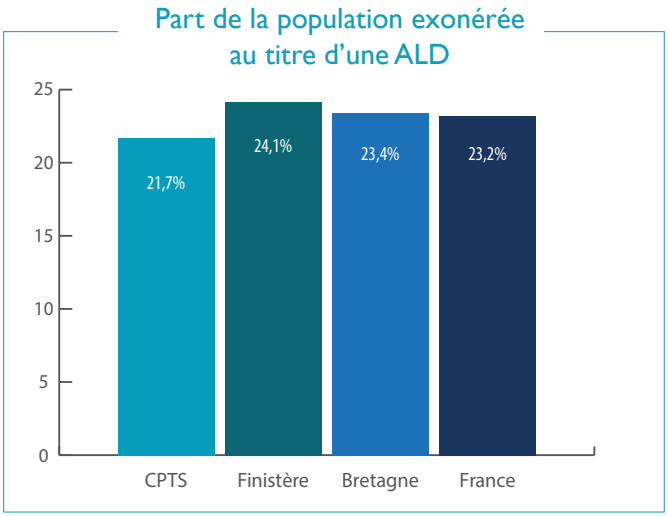

Source : DCIR/SNDS/SNIIRAM (Année 2019)

Focus sur les pathologies psychiatriques

Les pathologies psychiatriques constituent sur le territoire un enjeu majeur de santé publique, leurs prévalences sont bien supérieures aux moyennes régionale et nationale :

Pour 1 000 habitants	CPTS	Bretagne	France
Les maladies psychiatriques[15]	49 [46-52]	43	33
Traitements antidépresseurs et traitement régulateurs de l'humeur (avec ou sans pathologies) prescrit pour réduire les symptômes de la dépression et leurs conséquences	73,5 [70-77]	72	67
Traitements anxiolytiques (avec ou sans pathologies) destiné à traiter les troubles anxieux	76 [69-83]	80	72
Traitements hypnotiques (avec ou sans pathologies) destiné à traiter les troubles du sommeil	49 [46-52]	47	37

Source : Atlas des pathologies à l'échelle des EPCI Edition 2019, ORS et ARS.

Les affections psychiatriques de longue durée font parties des 5 pathologies les plus prévalentes sur le territoire de la CPTS et touchent 6 041 patients, d'après REZONE-CPTS.
En Bretagne, en 2013, une nouvelle admission en Affection Longue Durée sur 10 est attribuée aux affections psychiatriques. Les troubles mentaux représentent le premier motif d'admission en ALD chez les Bretons de moins de 25 ans et les 25-44 ans.[16]

Les suicides
La Bretagne arrive en tête des régions pour le taux de décès par suicide. En 2017, un habitant de la région sur 20 déclarait avoir eu des pensées suicidaires dans l'année. Sur le territoire, **les conduites suicidaires** demeurent elles aussi un problème de santé publique majeur et **font parties des 10 causes de mortalités supérieures aux moyennes régionales et/ou nationales**.

15. L'analyse porte sur tous les troubles psychiatriques, de la personnalité ou du comportement. Les plus fréquents sont les troubles névrotiques et de l'humeur (dont les troubles bipolaires et la dépression), les troubles psychotiques (dont la schizophrénie), les troubles addictifs et les troubles psychiatriques débutant dans l'enfance.
16. Diagnostic territorial partagé PTSM 29, Dec. 2019.

3. L'offre de soins

Les patients sur le territoire

Le territoire de la CPTS compte plus de 85 000 patients sur son territoire, dont plus de 15 000 (18%) ont 70 ans et plus.[17]

Nombre de patients par professionnel	CPTS	Finistère	Bretagne	France
Médecins généralistes	1710	1576	1685	1 685
Infirmiers	208	220	276	234
Masseur-kinésithérapeute	272	225	239	230
Orthophonistes	77	82	84	81

Sources SNDS (2019)

Temps d'accès aux services de soins (en %)	CPTS	Bretagne	France
Part de la population à plus de 30 min d'un service d'urgence SU et SMUR	0	8,8	7,4
Part de la population à plus de 30 min d'un service d'urgence SU, SMUR, MCS et HéliSMUR	0	2,2	1,5
Part de la population à plus de 30 min d'un service de médecine	0	1,5	3
Part de la population à plus de 30 min d'un service obstétrique	0	8,8	9,7
Part de la population à plus de 30 min d'un service de chirurgie	0	11	8,9

Sources : GéoMSA

Patients entre la ville et l'hôpital

Parmi les patients du territoire, 18,1% sont passés aux urgences non suivies d'une hospitalisation, c'est un taux inférieur comparé aux taux départemental (+4,7), régional (+0,2) et national (+4).

A l'inverse, la part des admissions directes en service médecine à la demande d'un médecin de ville (33%) est bien inférieure à la moyenne nationale (41,5%).

Dans l'ensemble du Finistère, la participation des médecins libéraux à la régulation médicale a permis un niveau de complétude du tableau de permanence des soins ambulatoire à 100% et un niveau de complétude de l'effection fixe sur le Finistère pendant les week-ends et les jours fériés qui avoisine également les 100%. Dans le cadre de cette organisation « classique » de la permanence des soins, en 2019, **ce sont plus de 61 000 dossiers de régulation médicale qui ont été gérés par les médecins libéraux.**

Encore en période de crise sanitaire, un premier bilan montre que ce renfort a été très utile : **40% des appels au SAMU 29 en journée de semaine sur les mois de juillet et d'août relevaient de la continuité des soins ambulatoires.** Quant au dimanche matin, 70% des appels au SAMU 29 sur les mois de juillet et d'août relevaient de la permanence des soins ambulatoires.

Pour le territoire de Quimper, on estime que les soins non programmés pour lesquels les appels arrivent au Centre 15 représenteraient environ un patient supplémentaire tous les deux jours pour les médecins libéraux du territoire, s'ils étaient réorientés vers ces derniers pour soulager le flux des urgences.

17. Patients consommant, au moins une consommation dans la période de référence, Rézone, consulté le 03 septembre 2020.
18. REZONE CPTS consulté le 03 septembre 2020.

Les professionnels de santé

Les densités officielles des professionnels de santé de premier recours présents sur le territoire sont supérieures pour toutes les professions lorsqu'elles sont comparées aux densité nationale et régionale. Seules les densités des infirmiers et des masseurs kinésithérapeutes sont inférieures aux densités départementales.

L'offre de soins du premier recours

Professions	Effectif territoire CPTS	Densité pour 100 000 hab. CPTS	Densité pour 100 000 hab. Finistère	Densité pour 100 000 hab. Bretagne	Densité pour 100 000 hab. France métro.
Médecins généralistes + MEP	110	109,8	100,8	94,0	87,6
Chirurgiens-dentistes (dont spécialiste Odonto Facial)	74	73,9	57,9	57,8	55,5
Infirmiers	172	171,7	221,5	170,2	143,4
Pharmacies d'officine	39	38,9	34,0	32,2	32,6
Masseur-kinésithérapeute	110	109,8	115,4	109,0	103,9
Sages-femmes	10	10,0	9,5	10,0	9,8
Orthophonistes	35	34,9	28,2	32,1	29,7
Pédicures-podologues	24	24,0	22,8	21,6	18,7

Source : SNIIRAM - Tous régimes PS ayant réalisé au moins un acte au 1er semestre 2020

Et les activités des professionnels de santé sont globalement cohérentes avec les densités observées sur la CPTS ; les infirmiers et les masseurs kinésithérapeutes effectuent en moyenne plus d'actes que la moyenne départementale :

Activité moyenne en nombre d'actes par professionnels de santé libéraux

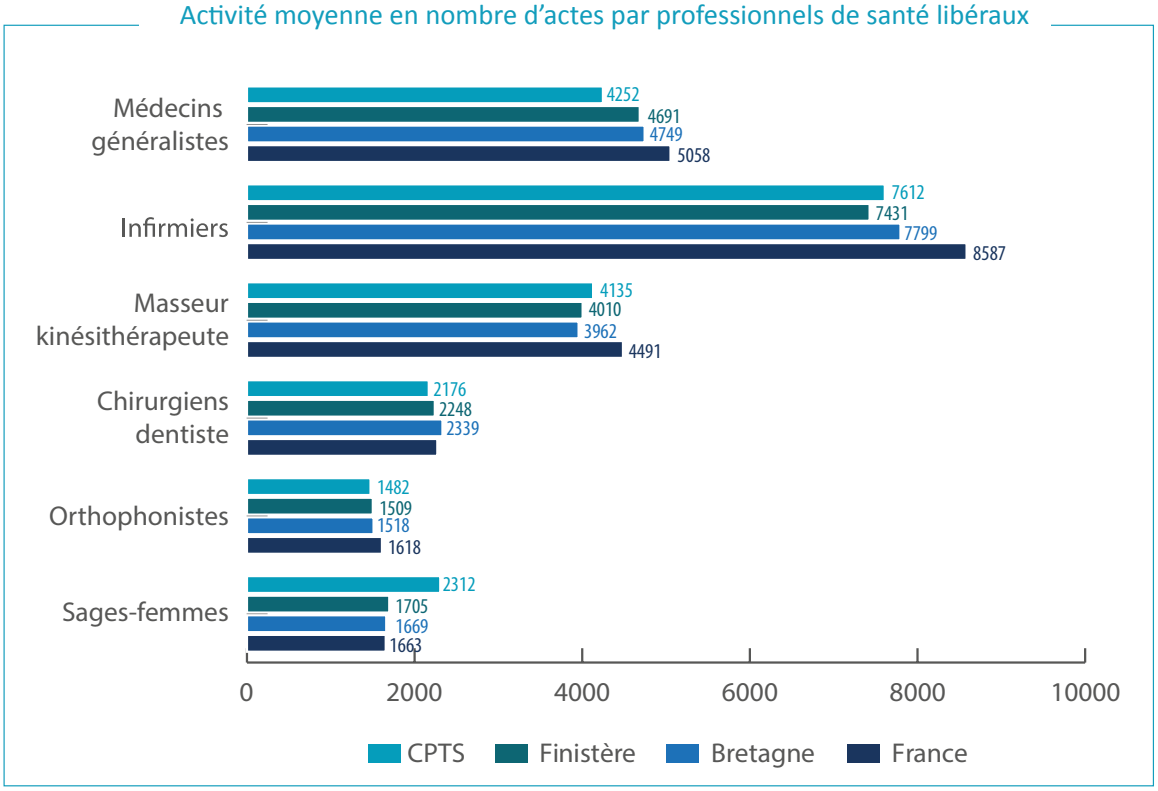

Seule l'activité moyenne des sages-femmes sur le territoire est plus importante alors que le zonage 2020 indique que le territoire de la CPTS est surdotée, cela pourrait être corrolé au manque de gynécologues sur le territoire.
Dans l'ensemble, les professionnels de santé de premier recours sont légèrement plus jeunes comparés aux échelles départementale, régionale et nationale, signifiant un certain dynamisme du territoire.

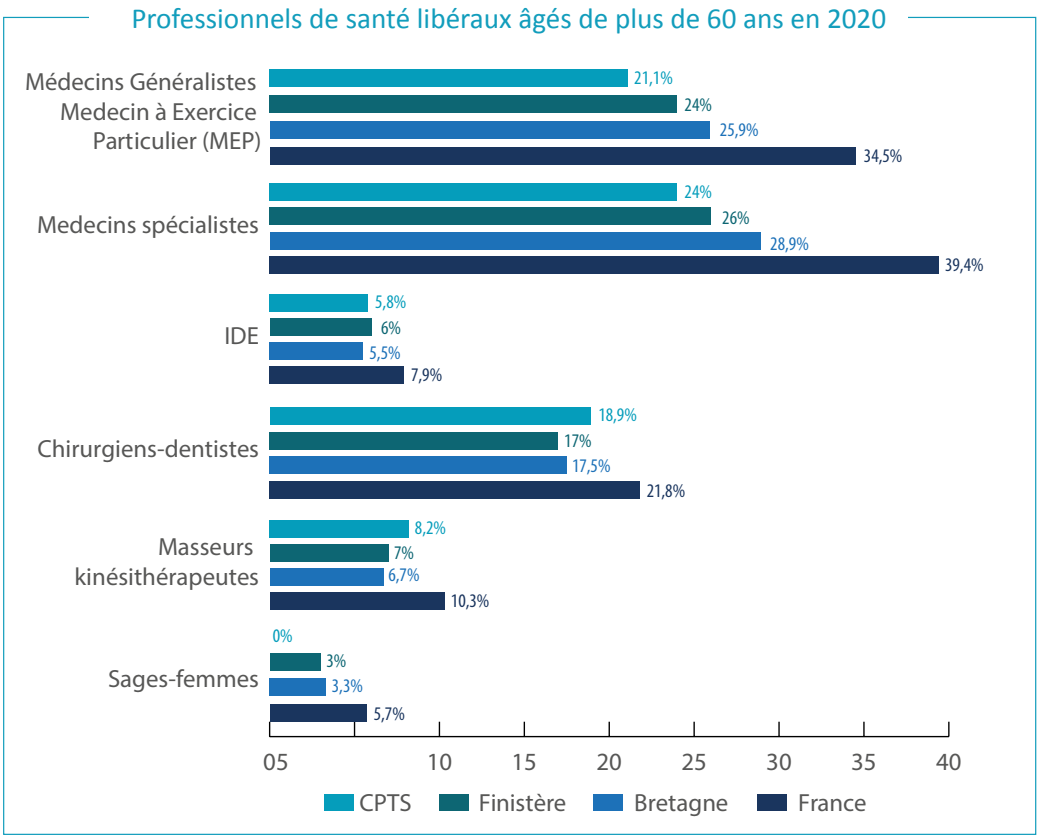

Source : SNIIRAM - Tous régimes PS ayant réalisé au moins un acte au 1er semestre 2020

Focus sur les médecins traitants

Officiellement, sur le territoire de la CPTS, 11% des patients de plus de 17 ans n'ont pas de médecin traitant, c'est plus que dans le Finistère, la Bretagne et le France.

Taux sans médecin traitant (sur la population ayant consommé des soins dans l'année, sans déclaration de MT ou ayant un MT en cessation ou fictif quand le territoire connaît des difficultés d'accès aux soins) - Indicateurs tous régimes

Catégorie de patient	CPTS	Finistère	Bretagne	France
17 ans et +	11,0	9,7	10,2	10,1
17 ans et + en ALD	1,2	1,1	1,1	1,0
17 ans et + ayant la CSS	1,4	0,8	0,9	1,3
70 ans et +	6,5	5,3	5,3	5,2

Source : Rézone et SNIIRAM - Tous régimes

Alors que le territoire semble à première vue bien doté en médecins généralistes si l'on se réfère aux densités pour 100 000 habitants (voir infra), la réalité est bien différente et pourrait expliquer en partie ce taux élevé de patients sans médecin traitant. Premier indicateur : le nombre moyen de patients par médecin généraliste est supérieur comparé au Finistère, à la Bretagne et à la France. Et si l'on affine un peu, en moyenne nationale, un médecin généraliste compte parmi sa patientèle 864 patients[18] dont ils sont le médecin traitant. Or **sur le territoire de la CPTS, parmi les 110 médecins Généralistes et médecins à exercice particulier déclarés, seuls 78 comptent parmi leur patientèle au moins 200 patients dont ils sont le médecin traitant, et 28 comptent moins de 50 patients dont ils sont le médecin traitant.** La densité pour 100 000 habitants tomberai ainsi à 77,8 médecins généralistes, bien plus bas que les taux moyens pour les autres échelles comparées.

Et avec le vieillissement de la population, l'augmentation des maladies chroniques et donc du recours plus fréquent à un médecin, ajouté à cela les départs en retraite d'1/5 des médecins généralistes sur le territoire, nous pouvons anticiper un manque de médecins généralistes encore plus important dans les années à venir.

Zonage médecins 2018 et évolution du nombre de généralistes libéraux sur 5 ans sur le territoire de la CPTS

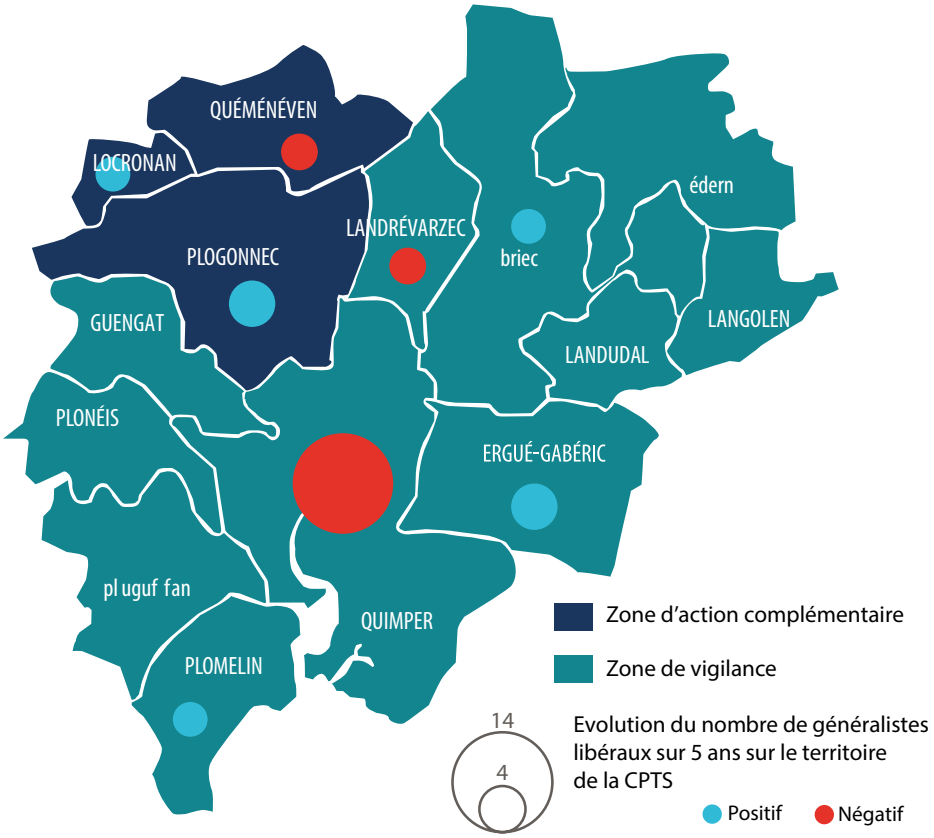

Carto Santé consulté le 14 novembre 2020

Locronan, Plogonnec et Quéménéven sont en zone d'action complémentaire, les 11 autres communes sont considérées en zone de vigilance.

D'ici 2024, Quéménéven, Landrévarzec et Quimper perdront 9 médecins généralistes et les communes de Locronan, Plogonnec, Plomelin, Briec et Ergué-Gabéric au solde positif ne permettront pas de compenser cette perte.

18. Un généraliste a en moyenne 864 patients, Publié le 01.04.2016

L'offre de soins de second recours parmi les professionnels de santé libéraux

154 médecins spécialistes exercent en libéral sur le territoire, offrant des densités supérieures aux échelles départementale, régionale et nationale. A noter que certaines spécialités drainent un public plus large car elles sont uniquement disponibles à Quimper, modifiant ainsi la densité à comparer. Et certaines spécialités comme la gériatrie, la néphrologie, l'hématologie ou l'allergologie ne semblent indisponibles en libéral sur le territoire.

Professions	Densité pour 100 000 hab. CPTS	Densité pour 100 000 hab. Finistère	Densité pour 100 000 hab. Bretagne	Densité pour 100 000 hab. France (metro.)
Radiodiagnostic et imagerie médicale	19	6,2	6,8	8,1
Chirurgie orthopédique et traumatologie	13	3,9	3,6	4,0
Gynécologie	12	4,7	4,8	6,7
Ophtalmologie	12	6,5	6,3	6,8
Psychiatre	12	6,7	6,5	9,2
Anesthésiologie - réanimation chirurgicale	11	4,2	4,6	5,6
Pédiatrie	9	3,3	3,1	4,0
Pathologie cardio-vasculaire	7	5,7	5,8	7,2
Gastro-entérologie et hépatologie	6	3,8	3,0	3,1
Dermatologie et vénérologie	5	3,9	3,5	4,1
Chirurgie urologique	5	1,8	1,7	1,6
Pneumologie	4	1,8	1,6	1,8
Neurologie	4	1,7	1,3	1,4
Chirurgie viscérale et digestive	4	0,9	1,1	0,9
Oto-rhino-laryngologie	3	2,2	2,5	3,1
Médecine physique et de réadaptation	3	0,4	0,4	0,6
Anatomie-cytologie-pathologique	3	0,9	1,1	0,9
Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire	3	0,9	0,6	0,4
Médecine nucléaire	3	1,2	0,6	0,6
Chirurgie générale	2	1,1	0,8	1,7
Neurochirurgie	2	0,4	0,3	0,4
Rhumatologie	2	2,4	2,3	2,3
Oncologie radiothérapie	2	0,6	0,7	0,5
Médecine vasculaire	2	0,7	0,2	0,4
Directeur laboratoire médecin	1	0,7	0,4	0,8
Endocrinologie et métabolismes	1	0,7	0,7	1,2
Chirurgie infantile	1	0,1	0,2	0,2
Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie	1	0,3	0,3	0,5
Chirurgie plastique reconstructrice et esthétique	1	0,7	0,6	1,2
Chirurgie vasculaire	1	0,2	0,4	0,6

Source : SNIIRAM - Tous régimes PS ayant réalisé au moins un acte au 1er semestre 2020

Les structures de soins présentes sur le territoire

Le territoire de la CPTS est particulièrement bien doté en termes de structures hospitalières et médico-sociales avec notamment deux centres hospitaliers – le Centre Hospitalier Intercommunal de Cornouaille Quimper-Concarneau (CHIC) et l'Établissement Public de Santé Mentale (EPSM) du Finistère Sud – et la Clinique Mutualiste de Bretagne Occidentale (issue de la fusion récente des cliniques Saint-Michel & Sainte-Anne et de la polyclinique de Quimper sud). A noter que l'immense majorité des structures sont situées sur la ville de Quimper. Et là aussi, ces structures concernent une patientèle plus large, celle de la Cornouaille, en proposant certains soins ou diagnostics exclusivement accessibles à Quimper.

Et fin 2020, une association de professionnels de santé s'est constituée dans le quartier de Kerfeunteun à Quimper en vue de la création d'une MSP.

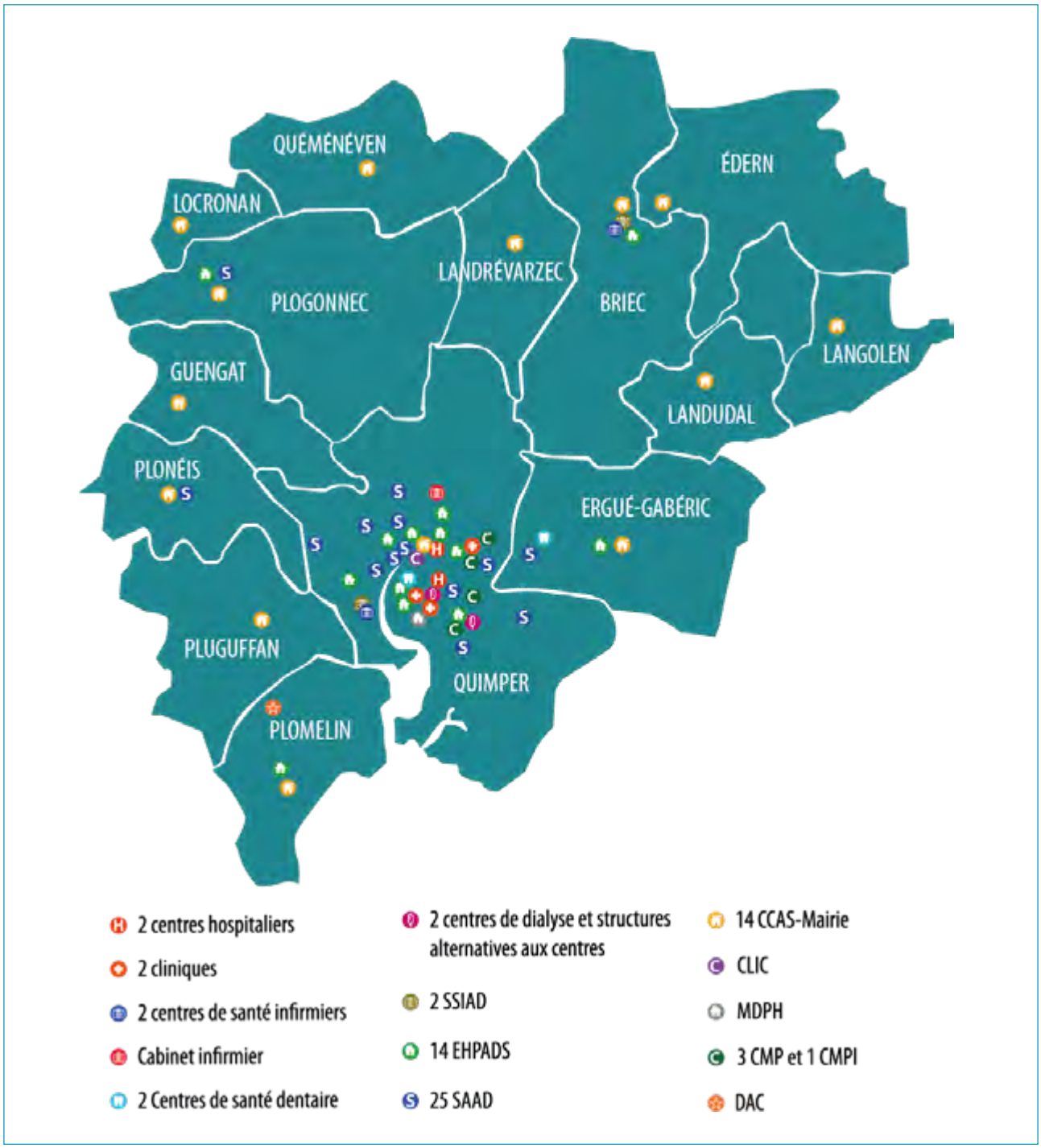

Sources : Rézone consulté le 03 septembre 2020 et l'annuaire des ressources du territoire, Appui santé Cornouaille, 2020

L'offre hospitalière sur le territoire : le CHIC

Ce sont 254 professionnels médicaux qui exercent au le Centre Hospitalier Intercommunal de Cornouaille Quimper-Concarneau :

SPÉCIALITÉS	EFFECTIFS
MEDECINE D'URGENCE	31
MEDECINS GENERALISTES	26
ANESTHESIOLOGIE - REANIMATION CHIRURGICALE	17
PEDIATRIE	17
PHARMACIEN	14
RADIODIAGNOSTIC ET IMAGERIE MEDICALE	12
GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE ET GYNECOLOGIE MEDICALE	12
PATHOLOGIE CARDIO-VASCULAIRE	10
GASTRO-ENTEROLOGIE ET HEPATOLOGIE	10
CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE ET TRAUMATOLOGIE	8
GERIATRIE	8
PNEUMOLOGIE	7
REANIMATION INTENSIVE MEDICALE	7
NEUROLOGIE	6
DERMATOLOGIE ET VENEROLOGIE	5
CHIRURGIE UROLOGIQUE	5
OTO RHINO-LARYNGOLOGIE	5
PHARMACIEN BIOLOGISTE	5
NEPHROLOGIE	5
CHIRURGIENS-DENTISTES (DONT SPECIALISTE ODONTO FACIAL)	4
RHUMATOLOGIE	4
ENDOCRINOLOGIE ET METABOLISMES	4
SANTE PUBLIQUE ET MEDECINE SOCIALE	4
MEDECINE DES MALADIES INFECTIEUSES ET TROPICALES	4
OPHTALMOLOGIE	3
CHIRURGIE VISCERALE ET DIGESTIVE	3
CHIRURGIE PLASTIQUE RECONSTRUCTRICE ET ESTHETIQUE	3
HEMATOLOGIE	3
RADIOTHERAPIE	3
CHIRURGIE GENERALE	2
MEDECIN BIOLOGISTE	2
MEDECINE INTERNE	2
ONCOLOGIE MEDICALE	2
CHIRURGIE INFANTILE	1

Et près de 2 900 personnels soignants dont :

MÉTIERS	EFFECTIFS
AIDE-SOIGNANT ·E	666
INFIRMIER EN SOINS GENERAUX	623
INFIRMIER EN ANESTHESIE-REANIMATION	56
SAGE - FEMME	54
INFIRMIER PUERICULTEUR	52
AMBULANCIER ·IERE	47
INFIRMIER ·ERE BLOC OPERATOIRE	40
MASSEUR KINESITHERAPEUTE	39
PSYCHOLOGUE	17
DIETETICIEN ·NE	11
ORTHOPHONISTE	4

La capacité d'accueil à Quimper est de 826 lits et 174 places en hôpital de jour

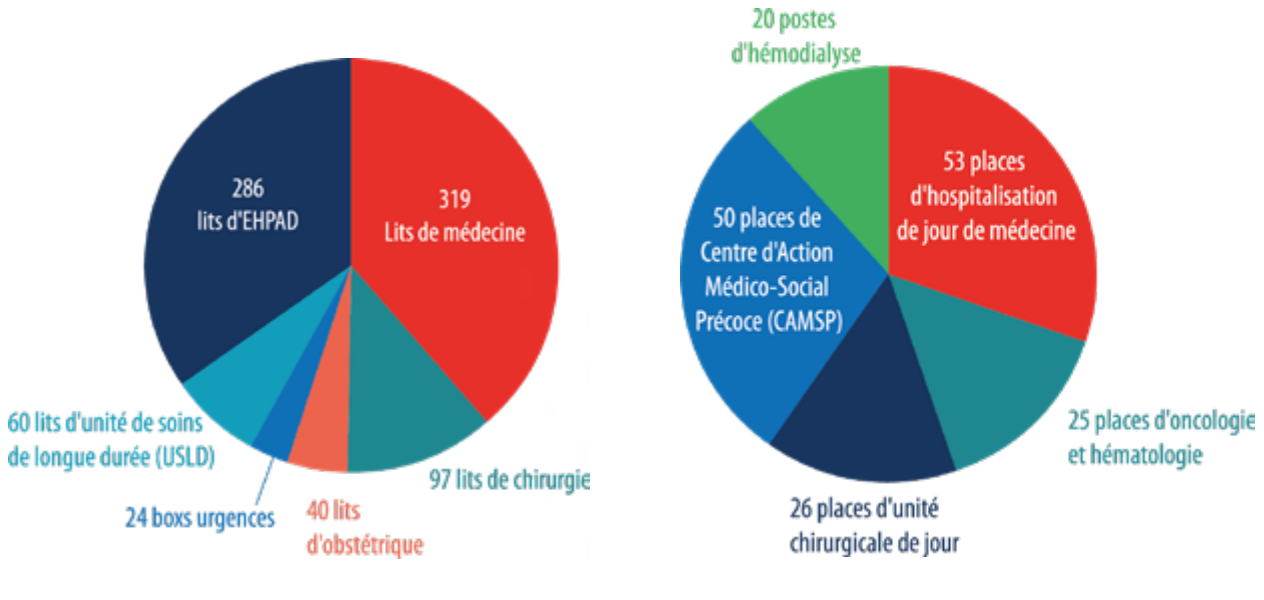

Focus sur Appui Santé Cornouaille, Dispositif d'Appui à la Coordination

Issu de la fusion de plusieurs dispositifs entre 2018 et 2019, le Dispositif d'Appui à la Coordination « Appui Santé en Cornouaille » agit sur un bassin de vie de plus de 300 000 personnes, un territoire plus large que celui de la CPTS. De par ses missions (informer et orienter les professionnels vers les ressources et l'offre du territoire, coordonner et accompagner des situations complexes, et soutenir les initiatives des professionnels et animer le territoire) DAC Appui Santé en Cornouaille est un partenaire essentiel de la CPTS. A ce titre, la coordination de la CPTS est hébergée dans les locaux du DAC Appui Santé en Cornouaille

« Les professionnels sollicitant le DAC Appui Santé en Cornouaille en 2019 sont principalement les professionnels de santé libéraux (médecins traitants, infirmiers libéraux…) ainsi que les services d'aides à domicile (SSIAD, SAAD, SPA-SAD…) qui sont les acteurs majeurs du maintien à domicile. »

En 2019, 610 sollicitations dont 162 informations / orientations et 448 demandes d'appui à la coordination ou Gestion de cas.

L'offre de soins en santé mentale sur le Pays de Quimper

Psychiatres libéraux

D'après la CPAM, il y a 12 psychiatres libéraux sur le territoire de la CPTS, plaçant le territoire au-dessus des taux du département (6,7 pour 100 000 hab.), de la région (6,5) et du pays (9,2).

Ces 12 psychiatres sont très inégalement répartis sur le territoire puisque 11 sur 12 sont installés à Quimper (un à Plomelin) rendant l'offre disparate. En conséquence, l'Indicateur d'Accessibilité Potentielle Localisée appliqué aux psychiatres libéraux sur le territoire va du simple au triple : de 3,5 à Guengat à 10,5 pour Quimper.

Offre de soins hospitalière publique en santé mentale

Le territoire bénéficie de la présence d'un établissement publics de secteur, l'EPSM du Finistère Sud qui couvre 3 secteurs de psychiatrie pour adultes et 2 secteurs de pédo-psychiatrie à destination des habitants du Finistère Sud soit une population de plus de 283 000 personnes.

L'EPSM du Finistère Sud propose également des dispositifs spécialisés tels que l'addictologie, une psychiatrie de la personne âgée et un centre du couple et de la famille.

La majorité des lits d'hospitalisation en psychiatrie sont situés sur le site de l'EPSM : 180 lits en hospitalisation complète pour adultes et 11 lits en hospitalisation complète pour enfants.

En complément, l'établissement propose 12 lits d'hospitalisation complète sur Quimper, spécialisés dans la prise en charge des addictions situés sur la Clinique de l'Odet et 10 lits/places sur la Maison Thérapeutique du Collégien et du Lycéen (MTCL) à Quimper.

Environ 1000 salariés répartis sur 7 pôles d'activités et couvrant 3 secteurs de psychiatrie adulte et un inter-secteur de pédopsychiatrie.

- Pôle 1 : secteur 29G89
- Pôle 2 : secteur 29G10 + addictologie
- Pôle 3 : secteur 29G11 + UMP
- Pôle 4 : Psychiatrie du sujet âgé
- Pôle 5 : pôle de psychiatrie pour adultes avec TSA
- Pôle 10 : pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
- Pôle 8 : pôle technico-administratif

Dispositifs de proximité

- 3 Centre Médico-Psychologique ouverts plus de 5 jours par semaine
- 3 Hôpitaux de jour pour adultes
- 1 Hôpital de jour pour enfants
- 1 Hôpital de jour pour adolescents
- 1 Centre Médico-Psychologique autisme et troubles apparentés
- 1 Centre Médico-Psychologique géronto-psychatrie
- 4 Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
- 1 Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel Sujet âgés
- 1 Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel sujet soins au long courts

Projet Territorial en Santé Mentale

La loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016 définit la politique de santé mentale et introduit des dispositifs pour la décliner sur les territoires, dont le projet territorial de santé mentale (PTSM). Le PTSM a pour objet l'organisation du parcours de santé et de vie de qualité et sans rupture dans le champ de la santé mentale. Il est construit à partir d'un diagnostic territorial partagé élaboré en démarche collaborative par les acteurs intervenant dans ces parcours et mis en œuvre par ceux-ci. Le PTSM 29 auquel la CPTS a été associée dans son élaboration a été finalisée et devrait aboutir à un contrat territorial de santé mentale en début 2021.

L'offre de soins dans les établissements privées à but non lucratif
Clinique Mutualiste de Bretagne Occidentale

SPÉCIALITÉS	EFFECTIFS
Chirurgie orthopédique	9
Chirurgie du rachis – Neurochirurgie	2
Chirurgie viscérale et digestive	4
Chirurgie bariatrique	3
Chirurgie gynécologique et mammaire	3
Chirurgie urologique	3
Chirurgie vasculaire	3
Chirurgie thoracique	2
Chirurgie ORL	1
Chirurgie maxillo-faciale et implantologie	1
Chirurgie dentaire et implantologie	4
Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique	1
Chirurgie ophtalmologique	15
Anesthésistes réanimateurs	11
Gastro-entérologie et hépatologie	9
Pneumologie	3
Médecine polyvalente et infectiologues	3
Oncologie	4
Oncogériatrie	1

SOINS SUPPORT	EFFECTIFS
Kinésithérapeute	8
Infirmier	88
Aide-soignant	61
Psychologue	1
Diététicienne	1
Conseillère sociale	1
Stomathérapeuthe	1
Socio-esthéticienne	1
Hypno thérapeute	1
Réflexologue	1

Les capacités d'accueil et activités

- 83 lits en hospitalisation complète dont 16 lits d'USC
- 66 places en chirurgie ambulatoire (72.7 % taux d'ambulatoire 2019)
- 19 salles d'opération
- 24 lits de médecine
- 28 500 séjours et séances
- 26 800 chirurgies et endoscopies
- 14 000 passages aux soins non programmés
- 2 IRM et 1 scanner

En 2019 ce sont 21 104 patients qui ont été pris en charge

Mi 2022, la Clinique Mutualiste de Bretagne Occidentale devrait accueillir ses premiers patients. 200 lits et places seront disponible sur la zone de Kerlic, représentant le plus gros pôle privé du Finistère avec 18 salles d'opération dont une salle hybride, un centre de consultation regroupant 80 médecins spécialistes, et un plateau complet d'imagerie médicale (3 IRM et 2 Scanners).

Les actions de prévention sur le territoire

Dépistage des cancers

En ce qui concerne les cancers du col de l'utérus et du sein, le nombre de dépistages sur le territoire est généralement plus élevé que celui du département et de la région. En 2019, 60% des femmes de 25 à 65 ans ont bénéficiés d'un frottis au cours des trois dernières années, soit 6,5 points de plus que la moyenne nationale.

Et 11 182 femmes de 50 à 74 ans, soit 64,7%, ont participé à un dépistage du cancer du sein. A noter le lancement récent, le 1ier octobre 2020, de l'association KIS – Kemper Institut du Sein. Créée par un collectif de professionnels de santé impliqués dans la prise en charge du cancer du sein, son objectif est : « de mieux coordonner les soins, favoriser le lien ville établissement et permettre ainsi de mieux répondre aux attentes des patientes atteintes ou à risque de cancer du sein. »

A propos du cancer colorectal, selon l'Atlas des mortalités, le territoire de la CPTS a un taux moyen (27.5/100 000) plus élevé que la région Bretagne et la France. Les actions de dépistages misent en place sur le territoire touche moins de patients de 50 à 74 ans proportionnellement lorsqu'elles sont comparées à la région Bretagne.

Vaccination

TYPE DE VACCIN	CPTS	FINISTÈRE	BRETAGNE	FRANCE
Vaccination contre la grippe saisonnière	61.4% 13 234 pat	62.6%	58.3%	54.4%
Vaccination contre la grippe saisonnière : Personnes à Risque	35.6% 1 224 pat.	39.3%	36.6%	32.7%
Vaccination contre la Rougeole/Oreillons/ Rubéole	84.9% 788 pat	85.5%	84.2%	81.5%
Vaccination contre le méningocoque C	95.7% 943 pat.	95.7%	94.8%	92.9%

Globalement, la couverture vaccinale sur le territoire (contre la grippe saisonnière, la Rougeole/ Oreillons/Rubéole et le méningocoque C) est moindre ou égale lorsqu'elle est comparée au Finistère mais supérieure à la couverture nationale. La vaccination contre la grippe saisonnière est notamment plus faible pour les personnes à risque vivant sur le territoire de la CPTS.

4. Les besoins de santé de la population

Les problématiques rencontrées par les professionnels de santé

- L**'augmentation de la patientèle** liée au vieillissement de la population et en conséquence, l'augmentation des maladies chroniques impliquant une croissance du nombre de consultations par patient **quand parallèlement s'opère, en médecine ambulatoire, une perte de démographie médicale** liée aux départs en retraite plus nombreux que l'installation de nouveaux professionnels de santé

- **Un exercice encore en silos entre la ville et l'hôpital,** tandis que ce dernier est en extrême tension

- **Un cloisonnement** encore prégnant **entre professionnels de santé** ralentissant l'approche pluriprofessionnelle dans le parcours du patient

- Le **manque de communication entre soins primaires et soins secondaires** crée parfois des difficultés d'adressage

- Des difficultés dans la gestion des soins palliatifs à domicile

- **Une mobilisation des acteurs de la démocratie sanitaire** (les usagers, les élus, promoteurs des projets locaux de Santé) **encore faible** bien qu'un projet de contrat local de santé doive être relancé dans les mois à venir

Cette liste est non exhaustive et sera amenée à évoluer en fonction de l'avancée des projets portés par la CPTS.

Les ruptures de parcours des patients du point de vue du DAC Appui Santé en Cornouaille

Depuis environ un an, le DAC a mis en place un observatoire des ruptures de parcours sur le territoire de la Cornouaille. Les professionnels de la Cornouaille transmettent au DAC leurs remontées via un formulaire en ligne. Pour le moment et dans le cadre de l'expérimentation, ce formulaire a été partagé à quelques professionnels (CLIC, SSIAD, Coordinateurs de parcours, services sociaux hospitaliers, EHPAD).

94 formulaires permettent d'identifier d'ores et déjà quelques difficultés rencontrées sur la Cornouaille :

- **Difficultés pour trouver des infirmiers ou SSIAD** pour certains soins et certains profils de patients (soins d'hygiène, plusieurs passages par jour requis)

- **Difficultés pour accéder à un accompagnement**, une structure adaptée pour des personnes présentant des pathologies spécifiques (syndrome de Korsakoff, maladie de Huntington, malades jeunes, etc.)

- **Difficultés pour trouver des places en EHPAD pour des personnes âgées présentant des troubles cognitifs / troubles du comportement** (embolisation de services de SSR, courts séjours)

- **Difficultés d'accéder à un suivi orthophonique pour les personnes âgées**, la majorité des orthophonistes sur le territoire étant spécialisée dans les suivis pédiatriques

- **Difficultés pour trouver des professionnels libéraux** (médecins, kinés, orthophonistes) **se déplaçant à domicile**